

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'ITINÉRANCE
VILLE DE MONTRÉAL**



DÉPÔT DE MÉMOIRE

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

VILLE DE MONTRÉAL

AVRIL 2008



Document préparé par Agnès Connat, coordonnatrice et Rosario Demers, président
Approuvé par le conseil d'administration de la table de concertation du faubourg Saint-Laurent

Table de concertation du faubourg Saint-laurent
250, rue Ontario est, local 5014, Montréal (Qc), H2X 1H4
Téléphone : 514-288-0404
Télécopie : 514-288-7643
Concertationfsl@bellnet.ca

Fait à Montréal, le 22 avril 2008,

I. Préambule

La Table de concertation du faubourg Saint-Laurent (TCFSL) participe à cette démarche de consultation sur l'itinérance car ce problème de société nous interpelle directement dans notre quartier.

La Table de concertation travaille depuis plusieurs années à animer un processus de concertation dans ce quartier central et les informations données dans ce mémoire n'ont aucune prétention scientifique. Nous avons essayé de regrouper les réflexions collectives de ceux qui sont de véritables experts du centre-ville : les personnes qui résident, étudient et travaillent dans le faubourg Saint-Laurent.

Nous espérons que ces réflexions aideront à améliorer nos actions collectives et ultimement améliorer la qualité de vie de tous. Nous ne nous présentons en aucun cas comme des experts en itinérance.

La Table de concertation du faubourg Saint-Laurent s'est beaucoup intéressée les dernières années à la cohabitation et au partage de l'espace public. Nous faisons partie du COEEP (collectif pour l'occupation équitable de l'espace public)¹.

II. Quelques positions de principe de la TCFSL

- Le faubourg Saint-Laurent est un quartier habité à la recherche d'une mixité sociale
- Les citoyens du faubourg Saint-Laurent aspirent à un quartier propre et sécuritaire pour tous
- Les citoyens du faubourg Saint-Laurent, avec ou sans adresse, ont tous les mêmes droits et les mêmes responsabilités
- Les membres de la TCFSL visent une cohabitation pacifique avec les marginalités qui composent notre quartier
- Les groupes communautaires du Faubourg Saint-Laurent contribuent à la cohésion sociale du quartier
- La personne en situation d'itinérance doit être partie prenante des interventions dont elle fait l'objet

¹ En annexe : Le document de présentation du COEEP

III. Sommaire des recommandations

a) Pour mieux connaître pour agir, nous recommandons que la ville de Montréal :

Établisse un portrait et un dénombrement de l'itinérance à Montréal en tenant compte des différents types d'itinérance

b) Pour rendre possible le partage et la cohabitation dans l'espace public, nous recommandons que la ville de Montréal :

- Reconnaisse que les problèmes de cohabitation ne sont pas liés aux préjugés des citoyens du quartier (résidents, commerçants ...) mais à l'incapacité de résoudre des situations concrètes
- S'assure que le point de vue des résidents, des commerçants et des personnes qui fréquentent le quartier soit bien connu et reconnu
- Tienne compte des réalités du terrain
- Multiplie les initiatives d'animations concertées, récurrentes et inclusives
- Soutienne les groupes qui travaillent avec un objectif de cohésion sociale
- Coordonne les animations de l'espace publique
- Crée des toilettes publiques
- Permette aux personnes de dégriser dans des espaces sécuritaires et accompagnées
- Diversifie l'offre en hébergement d'urgence avec des règles plus souples

a) Pour décentraliser les services et mieux répartir les ressources, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- Reconnaisse la centralisation des services à Montréal et particulièrement au centre-ville
- Fasse des représentations auprès des différents paliers de gouvernements en vue d'obtenir une décentralisation des ressources et une politique concertée en itinérance

b) Pour augmenter les possibilités de logement et de soutien, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- Adopte une approche : priorité au logement
- Applique la politique d'inclusion
- Crée un fonds de compensation pour le logement social
- Suscite des initiatives innovatrices

c) Pour aider les personnes ayant des problèmes de santé mentale, nous recommandons que la Ville de Montréal :

- Fasse des pressions auprès de la santé publique pour s'assurer que les services requis soient disponibles pour les personnes atteintes de problèmes de santé mentale, notamment, plus de psychiatres et de services adéquats et répondant aux besoins des personnes.
- Favorise le développement du support communautaire et l'accompagnement

d) Pour susciter des occasions de sortir de la rue, nous recommandons que la ville de Montréal :

- Sorte de la vision fataliste
- Adopte des approches d'aide et de prise en charge plutôt que d'assistance
- Adopte des approches holistiques plutôt qu'en silo
- Appuie les initiatives communautaires de création d'emploi
- Soutienne les organismes qui lancent des ateliers et des programmes de soutien à l'emploi et qui répondent aux besoins des personnes itinérantes

IV. Pour lutter contre les impacts du commerce de la drogue sur l'espace public, nous recommandons que la ville de Montréal :

- Reconnaisse que le trafic de drogue sur rue est un facteur d'insécurité pour les personnes de la rue
- Effectue une enquête auprès des personnes de la rue et des intervenants
- Continue sa lutte contre la vente de drogues dures à ciel ouvert

V. Conclusion

Pour les citoyens du faubourg Saint-Laurent, la personne sans-abri fait, plus que partout ailleurs à Montréal, partie de leur quotidien.

Dans ce mémoire, nous espérons avoir démontré que les citoyens du faubourg Saint-Laurent ne sont pas motivés par le phénomène du «pas dans ma cour» mais ont bien un souci de trouver des solutions pratiques à long terme pour ceux et celles dont les parcours de vie les ont conduits à la rue mais aussi pour tous ceux et celles qui sont dans des situations extrêmement précaires.

La Ville de Montréal et ses citoyens ont pour objectif un centre-ville dynamique et habité. Pour que l'harmonie sociale ne soit pas qu'un vœu pieux, et dans une perspective de développement, il nous appartient de trouver des formules concrètes qui permettront de trouver des solutions durables à l'itinérance.

Nous souhaitons que cette consultation publique amène plus qu'un plan d'action, que cela nous amène à réfléchir sur nos pratiques, nous permette d'aller de l'avant pour atteindre un objectif commun, celui de lutter contre l'itinérance.